

Inscription en seconde générale et technologique ou professionnelle au Lycée SAINT-EXUPERY-RENTREE 2024

Veillez prendre connaissance ci-dessous des modalités d'inscription au lycée Saint-Exupéry pour la rentrée 2024-2025 :

- **Etape 1 : préinscription sur le site Educonnect ou Franceconnect – portail « scolarité services» pour les élèves affectés au lycée LE MERCREDI 26 JUIN (et au plus tard la veille de la date d'inscription prévue pour votre collège).**

Vidéo de présentation du portail : https://youtu.be/8_JHOFJDqwo

Cette étape permet à chaque responsable légal de vérifier les informations de la fiche de renseignement et de les modifier si nécessaire.

L'application vous rappelle le résultat d'affectation. Vous ne pourrez donc vous inscrire que si vous êtes bien affecté au lycée Saint-Exupéry.

Vous devrez alors choisir le régime de votre enfant : externe, demi-pensionnaire ou interne. **Le régime d'internat sera soumis à validation du lycée (inscription sous conditions).**

Les documents à téléverser ou à ramener le jour de la confirmation d'inscription au lycée sont à télécharger.

- **Etape 2 : confirmation de l'inscription selon le planning en page 3. *Merci de respecter les jours et horaires indiqués.***

Vous rapporterez au lycée les documents attendus. *Aucun envoi postal des documents ne sera accepté.*

Documents à téléverser directement sur Educonnect

- Fiche Infirmerie non confidentielle (à imprimer, remplir et téléverser)
- RIB (à téléverser)

Documents à ramener lors de l'inscription au lycée

A télécharger en amont sur Educonnect :

- Droit à l'image (à imprimer et remplir)
- Attestation de prise de connaissance du règlement intérieur (à imprimer et remplir)
- « Questionnaire d'aptitude aux travaux réglementés » pour la visite médicale qui aura lieu lors de l'accueil physique (uniquement pour la voie professionnelle)
- Fiche d'engagement annuel pour tous les enseignements optionnels (latin-allemand LVC-histoire de l'art-sections euro) **sous réserve d'avoir été retenu pour les sections euro anglais (voir p.2).**

A ramener également (aucune photocopie ne sera réalisée sur place) :

- Recensement (obligatoire pour les élèves de + de 16 ans)
- Copie recto verso de la pièce d'identité
- Attestation d'assurance scolaire (si déjà délivrée par votre assureur)
- Chèque de 15 Euro à l'ordre de la MDL - *Falcutatif* - (Maison des lycéens)
- Copie du carnet de vaccination
- Jugement de divorce le cas échéant
- Tout document en lien avec une prise en charge spécifique : PAI, PAP, PPS.
- **La demande d'internat le cas échéant** : lettre + chèque de 50 euros à l'ordre du lycée Saint-Exupéry (encaissé et restitué par virement à la fin de la formation si aucune dégradation constatée)*

ERRATUM : L'EXEAT (Certificat de fin de scolarité de l'établissement fréquenté en 2023/2024) initialement attendu le jour de l'inscription n'est à transmettre que pour les élèves venant de collèges hors secteur (autre que Beauzelle, Blagnac et Aussonne) à l'adresse mail suivante : 0312686b-intendance@ac-toulouse.fr avant le 5 juillet 2024.

Enseignement facultatif en seconde générale et technologique

Pour les élèves **hors secteur de recrutement** qui souhaitent candidater à **la section Européenne anglais** : envoyer les documents suivants à l'adresse mail orientation.Lyce-Saint-Exupery@ac-toulouse.fr, avant le 14 juin 2024 :

1. Les bulletins de troisième
2. Une lettre de motivation précisant pour la section euro la langue et la DNL choisie (discipline non linguistique) parmi les choix suivants :
 - a. SVT
 - b. Physique-chimie
 - c. SES (sciences économiques et sociales)

Pour les collèges de secteur (Blagnac, Beauzelle et Aussonne) le dossier est à remettre au collège.

Les réponses seront données aux familles via le collège d'origine quelques jours avant les inscriptions définitives.

Les familles des élèves hors secteur seront prévenues directement par mail par le lycée.

Pas de sélection en juin pour les autres options du lycée : Latin, allemand LVC (grand débutant), histoire des arts et sections euro allemand ou espagnol. La sélection aura lieu en septembre si le nombre d'inscrits dépasse la capacité de la section.

Section européenne anglais en seconde professionnelle

L'inscription à cette section est facultative.

La fiche de pré-inscription est à télécharger et à remettre lors de l'inscription **uniquement pour les élèves souhaitant candidater**. La sélection pour l'année 2024-2025 aura lieu courant septembre et sera faite par les professeurs de la section. Les élèves retenus signeront alors une **lettre d'engagement pour l'année scolaire obligatoirement**.

***Attention :** *pour l'internat, les places sont limitées. L'admission est donc soumise à étude du dossier de l'élève (lettre à l'attention du chef d'établissement – adresse de résidence - chèque de 50 euros)*

IMPORTANT :

A l'issue de la phase d'inscription et au plus tard le 1^{er} juillet, les élèves non-inscrits perdent le bénéfice de leur affectation, les élèves de la liste supplémentaire sont alors appelés dans l'ordre de leur rang.

Planning des inscriptions

en 2^{nde} Générale et technologique

en 2^{nde} Professionnelle

		DATE ET HEURE	
Secondes Professionnelles	En 2 nd P REMI		Vendredi 28 juin de 8h à 10h
	En 2 nd P MIA		Vendredi 28 juin de 10h à 12h30
	En 2 nd AERO		Vendredi 28 juin de 13h30 à 17h
Secondes Générales	Collège Beauzelle	De A à L	Jeudi 27 juin de 8h à 10h
		De M à Z	Jeudi 27 juin de 10h à 12h30
	Collège Guillaumet	De A à L	Jeudi 27 juin de 13h30 à 15h30
		De M à Z	Jeudi 27 juin de 15h30 à 17h30
	Collège Mermoz	De A à L	Jeudi 27 juin de 8h à 10h
		De M à Z	Jeudi 27 juin de 10h à 12h30
	Collège d'Aussonne	De A à L	Vendredi 28 juin de 8h à 10h
		De M à Z	Vendredi 28 juin de 10h à 12h30
	Autres collèges		Vendredi 28 juin de 13h30 à 17h